



PRÉAVIS MUNICIPAL

13/2022

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2021

Municipale responsable : Mme Monique Locatelli, syndique

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 9 mai 2022, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2021 comprenant le compte de fonctionnement ainsi que le bilan.

Préambule

En date du 29 mars 2022, la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) nous a remis le décompte provisoire des charges péréquatives 2021 dont les montants estimatifs ont été intégrés dans la comptabilité 2021.

Dès la publication des chiffres définitifs, probablement dans le troisième trimestre 2022, le Canton nous remboursera les montants trop perçus sur les péréquations de l'année 2021.

Analyse des comptes 2021 :

Le montant des **charges s'élève à CHF 9'126'800.94** et celui des **revenus à CHF 9'893'549.35**. Il se dégage ainsi un bénéfice **pour l'exercice de CHF 766'748.41**.

Il est nécessaire de rappeler que les factures cantonales sont très fluctuantes, de ce fait les projections ne sont pas aisées !

Pour l'année 2019, les acomptes péréquatifs encaissés par le Canton se montaient à CHF 3'650'046.00 et le décompte provisoire 2019 du Canton annonçait un supplément estimatif dû par la commune de CHF 817'842.00, montant qui a bien entendu été payé.

Pour l'année 2020, les acomptes encaissés par le Canton se sont élevés à CHF 4'963'122.00 et le décompte provisoire annonçait une ristourne du Canton estimée à CHF 872'080.00. Cette somme nous a été payée au 2^e semestre 2021.

Pour l'année 2021, les acomptes encaissés par le Canton se sont élevés à CHF 4'395'433.00 et le décompte provisoire que nous venons de recevoir annonce une ristourne du Canton estimée à CHF 329'962.00, somme qui nous sera versée le 2^e semestre 2022, dès réception du décompte définitif du Canton.

Du côté des produits, pour les rentrées fiscales, nous avons encaissé CHF 7'000'967.00 soit un montant d'environ CHF 866'055.00 de plus qu'en 2020.

Par rapport aux comptes 2020, il faut en effet constater une diminution des impôts concernant les personnes physiques de CHF 484'670.00, des impôts à la source de CHF 38'100.00, des droits de mutation de CHF 52'780.00, des impôts sur les successions et donations de CHF 4'820.00 et des impôts récupérés après défalcation de CHF 45'200.00.

Toujours par rapport aux rentrées fiscales 2020, nous constatons une augmentation de CHF 11'130.00 des impôts personnes morales, de CHF 4'650.00 des impôts frontaliers, de CHF 23'370.00 de l'impôt foncier, de CHF 6'280.00 des impôts complémentaires s/immeubles et de CHF 1'444'200.00 des impôts sur les gains immobiliers.

Le solde des impôts à encaisser au 31 décembre 2021 (position 9112 du bilan) est de CHF 1'342'172.85.

Cette situation dégage une marge brute d'autofinancement positive de CHF 1'287'077.42 à fin 2021.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2021

Gestion des remarques et observations de l'année précédente**Par la Commission de gestion**

Lors de son rapport sur les comptes 2020, la Commission de gestion n'a pas relevé d'erreur particulière, a estimé que les comptes sont bien tenus et que la Municipalité connaît bien ses dossiers.

Comme pour les années précédentes, la Commission de gestion relève que la proportion des finances sur laquelle la commune a un moyen d'action représente environ 15 %, le reste étant imposé par le Canton. Elle tient à mentionner que ces 15 % sont bien gérés dans le respect des budgets et des compétences municipales.

L'initiative portée par un regroupement de communes pour que la facture sociale soit gérée par le canton a du sens; elle vise à faciliter la gestion communale et disposer de résultats plus prévisibles.

Les évènements sanitaires de l'année écoulée auront très certainement un effet sur les finances de l'exercice 2021.

Par le réviseur externe**Remarque générale**

Le réviseur rappelle que le produit des impôts sur le revenu et la fortune, la facture sociale et la péréquation intercommunale montrent des valeurs provisoires, donc sujettes à modifications.

Il convient donc d'interpréter prudemment les résultats, faussés par le manque d'étanchéité annuelle des recettes fiscales et de l'incidence sur la part de la commune à la facture sociale et sur la péréquation intercommunale.

Remarques et observations concernant l'exercice 2020**➤ Fonds de réserve PCI**

Nous rappelons que Chésereux disposant d'un coefficient de places d'abri suffisant a obtenu la validation de l'Etat de pouvoir prélever dans le Fonds de réserve abris PC-ORPC pour équilibrer les dépenses de fonctionnement (attributions sur rubriques).

➤ Décompte provisoire de péréquation et facture sociale

En avril 2021, la DGAIC a notifié aux communes un décompte provisoire de la péréquation et de la facture sociale, avant audit. Sur la base de ce décompte provisoire, la commune de Chésereux a comptabilisé un actif transitoire pour le solde provisoire à recevoir.

➤ Préavis municipal 32/2019 « rénovation, sécurisation et aménagement place de jeux »

Le préavis municipal susmentionné octroyait un crédit d'investissement de CHF 60'201.25, or ce montant a été dépassé et se monte à CHF 69'592.15 à fin 2020 avant amortissement. Par conséquent, un crédit d'investissement complémentaire doit être présenté par la Municipalité.

Conclusions

Les comptes sont bien tenus, sous réserve de ce qui précède et des remarques formulées dans notre rapport; ils n'apportent pas d'autres commentaires. Nous profitons de ce rapport pour remercier M. Aubert pour le support qu'il nous a accordé durant la révision.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2021

Comparaison avec les comptes 2020

Avant d'analyser poste par poste les **comptes 2021** en fonction du budget, **comparons-les avec l'exercice 2020.** (*Afin de faciliter la lecture, les montants sont arrondis à CHF 100.00.*)

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les charges de l'administration ont augmenté de CHF 39'400.00, les revenus de CHF 3'200.00, ce qui dégage des charges en augmentation de CHF 36'200.00. Elles s'expliquent par quelques frais plus importants pour « *autorités* » de CHF 36'800.00, « *service des intérêts généraux* » pour CHF 16'700.00 et « *service de l'économat* » pour CHF 9'600.00.

2. FINANCES

Ce chapitre génère CHF 7'501'000.00 de revenus, soit CHF 1'100'000.00 de plus qu'en 2020. Il dégage aussi CHF 1'878'400.00 de charges, soit CHF 406'800.00 de moins qu'en 2020. Relevons que l'augmentation globale des revenus est de CHF 1'506'800.00. Ces chiffres tiennent compte du remboursement à « *Fonds péréquation année précédente* » suite au décompte définitif 2020 pour un montant de CHF 45'900.00, ainsi qu'à « *Ajust. Provisions pertes s/débiteurs* » de CHF 189'600.00. Ils tiennent également compte de CHF 244'700.00 prévus nous être ristournés selon le décompte provisoire 2021 sur le « *Fonds de péréquation provisoire année en cours* ».

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

Ce chapitre, traditionnellement de revenus, en génère CHF 53'300.00 de plus, mais aussi CHF 1'300.00 de charges en moins, ce qui laisse un revenu global de plus de CHF 54'700.00 par rapport à 2020.

Dans « *forêts* », les charges de fonctionnement nettes, comparées à 2020, ont diminué de CHF 23'600.00 : la cause est plus de vente de bois et aussi plus de frais d'exploitation.

Dans « *bâtiments* », les revenus nets ont diminué de CHF 5'300.00, partiellement à cause de la dispense de loyers à 100 % des auberges de janvier à mai 2021 et celle de septembre à décembre 2021 pour l'auberge communale « *La Couronne* » suite à résiliation du bail.

4. TRAVAUX

Par rapport à 2020, les charges nettes de ce chapitre ont diminué de CHF 25'200.00.

Pour 2020, l'excédent de charges par rapport aux revenus est de CHF 518'400.00; il est de CHF 493'200.00 pour 2021.

Dans « *routes* », il y a une augmentation des charges de CHF 26'400.00.

Dans « *parcs, promenades, cimetière* », les charges nettes ont diminué de CHF 51'600.00.

Dans « *ordures ménagères et décharges* », les comptes sont équilibrés mais une attribution au compte du bilan « *Fonds recettes affectées Déchets* » de CHF 44'600.00 a été effectuée.

Dans « *réseau d'égouts et d'épuration* », les comptes sont équilibrés. Toutefois, un prélèvement de CHF 54'300.00 a été effectué sur le « *Fonds recettes affectées Epuration* » partiellement pour compenser une diminution des taxes de raccordement complémentaires et un décompte STEP supérieur de CHF 7'000.00 par rapport au budget 2021.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

Pour ce chapitre les charges nettes diminuent de CHF 7'400.00.

On arrive à ce résultat malgré l'augmentation des frais de « *l'enseignement primaire* » de CHF 3'700.00, de « *l'enseignement secondaire* » de CHF 18'500.00, de « *temple et cultes* » de CHF 7'700.00; par contre pour le « *Service médical et dentaire* », il y a une diminution des charges de CHF 37'300.00 due à moins d'achat en lien avec à la pandémie du Covid-19.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2021

6. POLICE

Pour ce chapitre, les charges nettes augmentent de CHF 3'400.00 par rapport à 2020. Dans « *corps de police* », les charges nettes diminuent de CHF 9'000.00 en 2021, à « *protection civile* », un compte équilibré, un prélèvement du Fonds de réserve abris PC de CHF 28'600.00 a été effectué et dans « *militaires* » on note une augmentation de charges par rapport à 2020 de CHF 15'100.00 due à notre participation à l'assainissement des buttes de tirs du stand de tir de Gingins, selon réglementation fédérale.

7. SECURITÉ SOCIALE

Les charges nettes de ce chapitre sont de CHF 2'399'000.00 pour 2020 et de CHF 2'625'000.00 pour 2021, donnant une augmentation des charges nettes de CHF 226'000.00 pour 2021.

Dans « *Service social* », les charges diminuent en 2021 de CHF 14'900.00.

Dans « *Prévoyance sociale cantonale* », les charges nettes de CHF 2'161'500.00 pour 2020 et celles de CHF 2'402'400.00 pour 2021 affichent ainsi une augmentation de charges en 2021 de CHF 240'900.00.

Cette situation nous démontre les fluctuations de la péréquation cantonale indirecte : en 2020, le Canton nous rembourse CHF 609'000.00 sur le décompte 2020 alors qu'en 2021, le montant estimatif à recevoir du Canton est de CHF 71'700.00.

Analyse des comptes 2021

Chiffres clés

Comme vous pouvez le constater dans les documents remis en annexe, la somme du bilan est de CHF 18'538'205.92. Le compte de fonctionnement totalise CHF 9'126'800.94 aux charges et CHF 9'893'549.35 aux revenus. Il boucle avec un bénéfice de CHF 766'748.41.

Le montant total des amortissements obligatoires est de CHF 748'105.00.

Les amortissements budgétaires se répartissent comme suit :

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
PATRIMOINE FINANCIER				
Les Platanes – Etude & Construction	35.330.00	3'363'663	-	46'000
En Cotty – Etude & Construction	35.330.00	2'360'229	-	48'000
Epicerie – Congélateurs – Garage	35.330.00	1'287'575	30	41'000
Les Platanes – Réfection façades	35.330.00	72'852	10	7'285
Construction nouvelle chaufferie	35.330.00	2'015'320	25	80'613
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER				222'898
PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
Forêts				
Entr. toit-façades Combe Gelée	32.331.00	21'687	10	2'169
Total Forêts				2'169
Bâtiments				
Ecole	35.331.00	6'429'696	30	240'000
Aménagement WC publics	35.331.00	90'659	30	3'000
Total Bâtiments				243'000

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2021

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
Routes				
Modérateurs Rtes Poste/Bonmont	43.331.00	368'459	25	15'000
Modérateur Route de Grens	43.331.00	109'094	25	4'400
Modérateur Route de Crassier	43.331.00	341'636	25	13'700
Réfection Vy de l'Etraz	43.331.00	296'700	20	14'700
Rénovation Route de Bonmont	43.331.00	142'352	20	7'200
Carrefour Routes Grens/Chibblins	43.331.00	286'168	25	11'500
Réfection Ch. En Chardonneret	43.331.00	37'172	20	1'800
Carrefour Laiterie/Route de la Poste	43.331.00	708'324	25	29'300
Porte d'entrée Route de Crassier	43.331.00	160'666	25	6'300
Modérateur Route de la Florettaz	43.331.00	612'136	25	27'000
Modérateur Route de Chibblins	43.331.00	362'799	25	15'800
Ch. piétons Route de la Florettaz	43.331.00	170'073	20	8'500
Porte d'entrée Route de Grens	43.331.00	397'716	25	15'910
Syndicat AF Chésereux – La Rippe	43.331.00	167'108	30	5'570
Aménagement routier GrandsVignes	43.331.00	457'641	25	18'306
Aménagement Parking Piscine	43.331.00	262'908	25	10'516
Réf. Rtes Crassier-Grens-Vieux Coll.	43.331.00	152'156	20	7'608
Achat véhicule Isuzu pour la voirie	43.331.00	36'100	10	3'610
Mise en conformité éclairage publ.	43.331.00	90'310	10	9'031
Chemin piétonnier Rte de Chibblins	43.331.00	141'156	10	14'116
Total Routes				239'867
Parcs, promenades, cimetière				
Aménagement terrain de pétanque	44.331.00	36'027	10	3'603
Rénov. installations place de jeux	44.331.00	22'428	10	2'243
Création d'un Jardin du Souvenir	44.331.00	24'851	10	2'485
Rénov.-sécurisation place de jeux	44.331.00	69'592	10	6'959
Total Parcs, promenades, cimetière				15'290
Déchèterie				
Réaménagement de la déchèterie	45.331.00	140'047	10	14'005
Total Déchèterie				14'005
Égouts et Épuration				
Mise conformité égouts Florettaz	46.331.00	106'114	30	3'550
Canal. EC/EU Chalamont-Rte Dôle	46.331.00	219'791	30	7'326
Total Égouts et Épuration				10'876
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF				525'207
TOTAL GÉNÉRAL				748'105
(PATRIMOINES FINANCIER & ADMINISTRATIF)				

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2021

Informations sur les amortissements

Les ouvrages terminés l'année précédente sont soumis à un amortissement annuel dont la valeur dépend de la nature des travaux. Par contre, les investissements de l'année courante ne sont pas amortis.

Les durées d'amortissement courantes sont les suivantes :

- égouts 30 ans
- bâtiments publics 30 ans
- aménagements de routes et de places 25 ans
- entretien de chaussées 20 ans
- équipements sportifs 10 ans
- machines et véhicules 10 ans

Commentaires sur le compte de fonctionnement

Les variations les plus significatives **par rapport au budget 2021** sont expliquées dès qu'une différence est importante, soit aux alentours de CHF 10'000.00 et arrondis au CHF 100.00.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Responsable : Monique Locatelli, syndique

10. Autorités**10.317.00 Réceptions et manifestations**

Budget 2021 : CHF 18'000.00

Comptes 2021 : CHF 29'000.00

Différence de charges : + CHF 11'000.00

Commentaire : augmentation due à la reprise de manifestations et réceptions anniversaires, bons cadeaux divers ainsi qu'aux aînés, participation de la Municipalité au Ressay d'automne de la Confrérie du Guillon dont Chésereux fait partie, les repas de fin d'année tant du Conseil communal que des collaborateurs de la commune.

14. Service des intérêts généraux**14.318.20 Honoraires divers Commune**

Budget 2021 : CHF 40'000.00

Comptes 2021 : CHF 85'300.00

Différence de charges : + CHF 45'300.00

Commentaire : augmentation due aux honoraires à Plarel SA urbaniste pour la révision du PACom, à Holinger Ingénieurs conseils pour l'évaluation des risques du PACom ainsi que les honoraires d'avocats pour le recours contre le plan de quartier Le Closelet.

14.352.03 AIAB – Charges de fonctionnement – Piscine/Clubs de sport

Budget 2021 : CHF 99'000.00

Comptes 2021 : CHF 122'800.00

Différence de charges : + CHF 23'800.00

Commentaire : budget présenté sous-estimé mais certainement impacté par la pandémie.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2021

14.435.01 *Vente cartes journalières CFF*
Budget 2021 : CHF 84'000.00
Comptes 2021 : CHF 57'800.00
Différence de revenus : - CHF 26'200.00
Commentaire : les restrictions dues à la pandémie ont fortement contribué à la perte de revenus.

14.436.00 *Remboursements de Tiers*
Budget 2021: CHF 0.00
Comptes 2021: CHF 26'400.00
Différence de revenus : + CHF 26'400.00
Commentaire : la perte des cartes CFF non vendues a été répartie au prorata des habitants de chaque commune du groupe Asse et Boiron.

2. FINANCES

Responsable : Monique Locatelli, syndique

21. Impôts

Ce chapitre, générateur de revenus, est déterminant pour l'équilibre financier de nos comptes.

Budget 2021 : CHF 73'000.00 aux charges et CHF 5'674'800.00 aux revenus
Comptes 2021 : CHF 77'200.00 aux charges et CHF 7'001'000.00 aux revenus
Différence de charges : + CHF 4'200.00
Différence de revenus : + CHF 1'326'200.00

Commentaire : globalement, ce chapitre déterminant pour nos comptes, génère CHF 874'100.00 de revenus en plus qu'en 2020, mais il dégage CHF 1'322'100.00 de recettes nettes supérieures à nos estimations budgétaires.

Voici les importantes variations par rapport au budget 2021 :

Commençons par le détail sur les diminutions de revenus :

- impôts personnes physiques : - CHF 480'400.00
- impôts à la source : - CHF 22'200.00

Mais il y a aussi des augmentations de revenus :

- impôts frontaliers : + CHF 5'600.00
- impôts fonciers : + CHF 63'700.00
- droits de mutation : + CHF 90'300.00
- impôts sur les gains immobiliers : + CHF 1'665'000.00

Par rapport au budget 2021, les ressources dites « conjoncturelles », droits de mutation, impôts sur les gains immobiliers et impôts successions & donations dégagent une plus-value de CHF 1'754'300.00.

22. Service financier

22.321.01 *Intérêts négatifs sur avoirs*
Budget 2021 : CHF 0.00
Comptes 2021 : CHF 16'900.00
Différence de charges : + CHF 16'900.00
Commentaire : les intérêts négatifs ont été introduits dès mars 2021 sur nos avoirs.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2021

22.451.01 *Péréquation – Remboursement année précédente*
Budget 2021 : CHF 1 68'000.00
Comptes 2021 : CHF 45'900.00
Différence de revenus : - CHF 1 22'100.00
Commentaire : ce montant représente le solde entre le décompte provisoire 2020 reçu en 2020 et le décompte définitif reçu en 2021.

22.451.02 *Péréquation – Décompte provisoire année en cours*
Budget 2021 : CHF 0.00
Comptes 2021 : CHF 244'700.00
Différence de revenus : + CHF 244'700.00
Commentaire : ce revenu estimatif en notre faveur a été annoncé par le Canton en date du 29 mars 2022.

23. Amortissements & Réserves non ventilés

23.481.00 *Ajustements Provision pertes s/Débiteurs*
Budget 2021 : CHF 0.00
Comptes 2021 : CHF 136'000.00
Différence de charges : + CHF 189'600.00
Commentaire : ce montant est une provision sur pertes d'impôts portée en contre partie sur le compte 9282.00 au bilan.

3. DOMAINES & BÂTIMENTS

Responsables : Dominique Fleury, municipal, terrains, forêts et alpages
Yvan Laurent, municipal, bâtiments

31. Terrains

31.423.00 *Droits de superficie et locations de terrains*
Budget 2021 : CHF 140'000.00
Comptes 2021 : CHF 129'700.00
Différence de charges : - CHF 10'300.00
Commentaire : le réajustement des nouvelles rentes DDP étant échelonné, le budget a été légèrement surestimé pour 2021.

32. Forêts et Alpages

32.314.10 *Exploitation*
Budget 2021 : CHF 35'000.00
Comptes 2021 : CHF 76'200.00
Différence de charges : + CHF 31'200.00
Commentaire : la belle embellie dans le prix d'achat du bois a favorisé plus d'exploitation.

32.314.20 *Entretien chalet Barillette et Pâturages*
Budget 2021 : CHF 12'000.00
Comptes 2021 : CHF 34'000.00
Différence de charges : + CHF 22'000.00
Commentaire : cette augmentation de charges est due à la création d'un mur en pierre sèche au chalet de la Barillette et de l'aménagement des alentours.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2021

- 32.314.35 *Entretien Route de la Dôle*
 Budget 2021 : CHF 25'000.00
 Comptes 2021 : CHF 13'900.00
 Différence de charges : - CHF 11'100.00
 Commentaire : selon convention, les communes de Chésereux, Gingins, ainsi que le Canton et Swisscom participent à la facture d'entretien de la route de la Dôle. Ces travaux sont gérés par le Canton et les coûts sont ensuite répartis.
- 32.351.00 *Participation à charge cantonale – Route de la Dôle*
 Budget 2021 : CHF 4'500.00
 Comptes 2021 : CHF 13'600.00
 Différence de charges : + CHF 9'100.00
 Commentaire : remboursement des frais d'entretien 2021 à la Direction générale de l'environnement.
- 32.352.00 *Participation à charge communale – Triage forestier*
 Budget 2021 : CHF 60'000.00
 Comptes 2021 : CHF 51'200.00
 Différence de charges : - CHF 8'800.00
 Commentaire : les travaux forestiers ont été légèrement moins importants que prévu.
- 32.435.00 *Vente de bois*
 Budget 2021 : CHF 30'000.00
 Comptes 2021 : CHF 105'800.00
 Différence de revenus : + CHF 75'800.00
 Commentaire : l'exploitation des bois a été augmentée afin de profiter de la belle embellie du marché du bois.
- 35. Bâtiments**
- 35.312.83 *Chauffage – Bâtiments ZUP / Ecole / Piscine*
 Budget 2021 : CHF 140'000.00
 Comptes 2021 : CHF 164'800.00
 Différence de charges : + CHF 24'800.00
 Commentaire : la stabilisation des frais de réparation n'a pas encore atteint son but. Voici les rubriques principales concernant les frais de ce poste :
- | | | |
|--|-----|------------|
| Fourniture/transport des plaquettes | CHF | 102'900.00 |
| Divers maintenances/ramonage/électricité | | |
| Systèmes alarme/service piquet, etc. | CHF | 28'800.00 |
| Pannes et réparations | CHF | 29'400.00 |
- 35.314.00 *Entretien des bâtiments*
 Budget 2021 : CHF 100'000.00
 Comptes 2021 : CHF 55'500.00
 Différence de charges : - CHF 44'500.00
 Commentaire : les entretiens indispensables ont été réalisés mais étaient inférieurs à la prévision budgétaire.
- 35.315.00 *Entretien des machines & installations*
 Budget 2021 : CHF 70'000.00
 Comptes 2021 : CHF 43'600.00
 Différence de charges : - CHF 26'400.00
 Commentaire : les frais d'entretien indispensables ont également été inférieurs à ceux prévus dans le budget.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2021

- 35.318.00 *Honoraires & Prestations de service*
Budget 2021 : CHF 60'000.00
Comptes 2021 : CHF 71'000.00
Différence de charges : + CHF 11'000.00
Commentaire : les honoraires pour les relevés laserométriques et la création de plans pour l'auberge communale « La Couronne » justifient cette augmentation des charges.
- 35.423.20 *Rev. bât. patr. fin. Auberge La Couronne*
Budget 2021 : CHF 26'400.00
Comptes 2021 : CHF 6'600.00
Différence de produits : - CHF 19'800.00
Commentaire : les restrictions imposées au restaurateur par la pandémie nous ont convaincus d'accorder des allègements de loyers : pas de versement de janvier à mai; suite à la décision de cessation d'activité, les tenanciers ont versé trois mois de loyer (pour juin-juillet-août) ce qui explique la différence de recettes.
- 35.423.30 *Rev. bât. patr. fin. Les Platanes*
Budget 2021 : CHF 148'000.00
Comptes 2021 : CHF 108'900.00
Différence de produits : - CHF 39'100.00
Commentaire : les restrictions imposées au restaurateur par la pandémie nous ont convaincus de lui accorder des allègements de loyers de janvier à fin mai, ce qui explique la différence de recettes.
- 4. TRAVAUX**
Responsables : Patrick Barras, municipal, ordures ménagères, cimetière
Dominique Fleury, municipal, parcs, promenades
Pascal Steimer, municipal, routes, canalisations et épuration
- 45. Ordures ménagères et décharge**
- 45.352.01 *Part à charges communales - Déchèterie*
Budget 2021 : CHF 74'700.00
Comptes 2021 : CHF 63'200.00
Différence de charges : - CHF 11'500.00
Commentaire : les charges ont été légèrement moins importantes que prévu.
- 45.380.00 *Attribution Fonds recettes affectées Déchets*
Budget 2021 : CHF 0.00
Comptes 2021 : CHF 44'700.00
Différence de charges: + CHF 44'700.00
Commentaire : la rubrique 45 doit être équilibrée. En cas de revenus supérieurs aux charges, la différence est affectée au Fonds recettes du bilan. Cette année, il a été possible d'attribuer CHF 44'700.00 au fonds de ces recettes.
Il en résulte la décision de diminuer la taxe annuelle « déchets » dès 2022 et de la fixer à CHF 116.00 HT par adulte et CHF 58.00 HT par enfant de moins de 18 ans.
- 45.434.03 *Rétrocession biodéchets méthanisables*
Budget 2021 : CHF 0.00
Comptes 2021 : CHF 20'800.00
Différence de revenus: + CHF 20'800.00
Commentaire : Etant donné la très bonne collecte de ces déchets en 2021, Sadec S.A. nous a accordé cette rétrocession.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2021

46. Réseaux d'égouts, d'épuration46.314.00 *Entretien égouts*

Budget 2021 : CHF 70'000.00

Comptes 2021 : CHF 51'800.00

Différence de charges : - CHF 18'200.00

Commentaire : frais d'entretien des collecteurs EC-EU en application du PGEE prévus dans le tableau des dépenses d'investissement 2016-2021.

46.318.00 *Honoraires et Prestations de service*

Budget 2021 : CHF 25'000.00

Comptes 2021 : CHF 39'100.00

Différence de charges : + CHF 14'100.00

Commentaire : Augmentation due aux honoraires pour la campagne 2021 de teintage (contrôle de la conformité des introductions EC/EU)

46.434.01 *Taxe de raccordement + complémentaire*

Budget 2021 : CHF 20'000.00

Comptes 2021 : CHF 5'400.00

Différence de produits : CHF 14'600.00

Commentaire : les taxes de raccordements perçues sur les nouvelles constructions ou transformations réalisées cette année ont été en diminution.

46.480.00 *Prélèvement Fonds recettes affectées Epuration*

Budget 2021 : CHF 61'600.00

Comptes 2021 : CHF 54'300.00

Différence de revenus : - CHF 7'300.00

Commentaire : la rubrique 46 doit être équilibrée. En cas de charges supérieures aux revenus, la différence est prélevée du Fonds recettes du bilan.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTESResponsables : Yvan Laurent, municipal, instruction publique
Monique Locatelli, syndique, cultes**51. Enseignement primaire**51.352.00 *Part à charges AEE Primaire*

Budget 2021 : CHF 380'000.00

Comptes 2021 : CHF 376'700.00

Différence de charges : - CHF 3'300.00

Commentaire : le budget de l'AEE a été bien respecté.

52. Enseignement secondaire52.352.00 *Part à charges AEE secondaire*

Budget 2021 : CHF 378'400.00

Comptes 2021 : CHF 371'200.00

Différence de charges : - CHF 7'200.00

Commentaire : le budget de l'AEE a été respecté.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2021

56. Service médical et dentaire

56.313.00 *Coronavirus – Achat matériel*
Budget 2021 : CHF 0.00
Comptes 2021 : CHF 12'400.00
Différence de charges : + CHF 12'400.00
Commentaire : il s'agit d'un réajustement du stock restant au 31 décembre 2021 du matériel « coronavirus ».

6. POLICE

Responsables : Monique Locatelli, syndique, administration, contrôle des habitants, service intercommunal de notification des actes de poursuites
Patrick Barras, municipal, corps de police, défense contre l'incendie
Yvan Laurent, municipal, protection civile

60. Administration

60.352.00 *Solde en faveur des Communes participantes*
Budget 2021 : CHF 142'000.00
Comptes 2021 : CHF 130'100.00
Différence de charges : - CHF 11'900.00
Commentaire : il s'agit du bénéfice du Service intercommunal pour la notification des actes de poursuites du district de Nyon, diminué de la part de la commune de Chésèrex. Il est intégralement reversé aux communes participantes qui assumeraient également un éventuel déficit.

60.452.00 *Part. de l'Office des poursuites*
Budget 2021 : CHF 250'000.00
Comptes 2021 : CHF 243'600.00
Différence de produits : - CHF 6'400.00
Commentaire : le nombre de dossiers traités par les préposés aux notifications et surtout le nombre d'actes de poursuites notifiés en 2021 est de 5'435.

61. Corps de police

61.451.01 *Réforme policière – Remboursement année précédente*
Budget 2021 : CHF 15'000.00
Comptes 2021 : CHF 4.00
Différence de produits : - CHF 14'996.00
Commentaire : le décompte cantonal final 2020 n'a pas respecté notre prévision budgétaire.

61.451.02 *Réforme policière – Décompte provisoire année en cours*
Budget 2021 : CHF 0.00
Comptes 2021 : CHF 13'600.00
Différence de produits : + CHF 13'600.00
Commentaire : cette augmentation de produits est le montant du décompte provisoire reçu du Canton en relation avec la péréquation 2021 de la Réforme policière.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2021

66. Protection civile

66.481.00 *Prélèvement Fonds de réserve abris PC – ORPC*

Budget 2021 : CHF 0.00

Comptes 2021 : CHF 28'600.00

Différence de revenus : + CHF 28'600.00

Commentaire : somme globale prélevée sur le Fonds de réserve abris PC – ORPC selon accord du Service de la sécurité civile et militaire – Division protection de la population du canton de Vaud.

Ce montant a été prélevé du compte au bilan 9280.10 Fonds de réserve contributions de remplacement.

7. SECURITÉ SOCIALE

Responsable : Monique Locatelli, syndique

71. Service social

71.352.00 *Part à charges AEE Réseau Asse et Boiron*

Budget 2021 : CHF 230'700.00

Comptes 2021 : CHF 180'500.00

Différence de charges : - CHF 50'200.00

Commentaire : le budget a été surestimé mais certainement impacté par la pandémie.

72. Prévoyance sociale cantonale

72.451.01 *Cohésion sociale – Remboursement année précédente*

Budget 2021 : CHF 290'000.00

Comptes 2021 : - CHF 1'700.00

Différence de revenus : - CHF 288'300.00

Commentaire : ce montant représente le solde entre le décompte provisoire 2020 reçu du Canton en 2020 et le décompte définitif reçu en 2021.

72.451.02 *Cohésion sociale – Décompte provisoire année en cours*

Budget 202 : CHF 0.00

Comptes 2021 : CHF 71'700.00

Différence de recettes: + CHF 71'700.00

Commentaire : ce revenu provisoire sur la facture sociale 2021 nous a été communiqué par le Canton en date du 29 mars 2022.

Dettes

Au 31 décembre 2021, la commune de Chésèrex n'a pas de dette, n'ayant pas eu besoin d'une Avance à Terme Fixe pour soutenir sa trésorerie.

Engagement hors bilan

Le montant total de nos engagements hors bilan au 31 décembre 2021 est de CHF 4'382'761.15 représentant le cautionnement en faveur de l'AIAB de CHF 4'372'959.60 et celui en faveur de l'ORPC du district de Nyon de CHF 9'801.55.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2021

Conclusion

Avec une gestion minutieuse de nos dépenses de fonctionnement, lesquelles sont d'ailleurs très stables d'année en année, 2021 termine par un bénéfice de CHF 766'748.41 aussi grâce à la comptabilisation des montants du décompte provisoire des péréquations cantonales 2021 en faveur de Chésereux de CHF 329'962.00 !

Il ne faut pas oublier qu'en 2021, nous avons également bénéficié d'un total de revenus « conjoncturels » de plus de CHF 1'830'000.00 (dont la moitié est directement engloutie dans les comptes cantonaux via la péréquation) et que ces revenus ne sont absolument pas prévisibles donc pas budgétaires.

Malgré le résultat positif de cet exercice, restons vigilants, la compétence municipale de gestion des comptes communaux n'est pas aisée, surtout due aux fluctuations des charges péréquatives cantonales.

D'autre part, plusieurs investissements indispensables sont prévus ces prochaines années, c'est pour cette raison que notre mission doit rester la même : tout mettre en œuvre pour le maintien d'une bonne gestion de nos biens communaux.

Décision

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Chésereux


- dans sa séance du 16 juin 2022
- vu le préavis municipal 13/2022
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour


Décide


- **d'adopter les comptes communaux pour l'année 2021 tels que présentés.**

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 9 mai 2022 afin d'être soumis au Conseil communal de Chésereux.

Au nom de la Municipalité

La Syndique

M. Locatelli



La Secrétaire

F. Chambaz-Lacôte

Annexes

1. Compte de fonctionnement de l'exercice 2021
2. Bilan de l'exercice 2021
3. Détermination de la marge brute d'autofinancement
4. Tableau des engagements hors bilan au 31.12.2021
5. Amortissements budgétaires effectués en 2021
6. Investissements terminés en 2021 ou en cours au 31.12.2021
7. Tableau des comparaisons entre budgets 2021-2022 et comptes 2021